

Le 27 et le 28 avril 2020 la Direction a organisé le CSEC en Vision Conférence pour des projets autres que le COVID et surtout pour obtenir un avis des Organisations Syndicales sur une décision unilatérale qui a été l'imposition de 10 jours de repos RTT ou CET.

FO Banques BNP Paribas a combattu cette décision et la Direction a souhaité quand même l'appliquer.

Quel est l'intérêt aujourd'hui de demander l'avis des Organisations Syndicales ? Se donner bonne conscience ?

FO Banques BNP Paribas ne voit pas quel est l'intérêt de demander aux Organisations Syndicales d'approuver ou pas une décision unilatérale prise par la Direction suite à une ordonnance du gouvernement et mise en musique par l'entreprise.

La Direction a profité de l'ordonnance du gouvernement pour organiser ses réunions et passer ses projets.

FO Banques BNP Paribas dénonce à nouveau la façon de faire de la Direction du dialogue Social (qui aujourd'hui n'en a plus que le nom).

FO Banques BNP Paribas a pris la décision d'assister aux réunions organisées par la Direction, à conditions qu'elles soient liées à la sécurité des salariés et surtout à la situation actuelle que vit notre pays.

FO Banques BNP Paribas assistera aux réunions lorsqu'il s'agira de faire un point complet du plan de « déconfinement » qui va être mis en place afin de garantir la sécurité des salariés. En ce moment, c'est le seul projet prioritaire.

FO Banques BNP Paribas comme à son habitude, sera force de propositions et demandera à la Direction d'avoir un dialogue social constructif et participatif.

FO Banques BNP Paribas ne sera pas complice pour donner des avis sur des projets non prioritaires, il faut rester cohérent. Les Organisations Syndicales ne peuvent pas demander le gel des instances et à la première occasion être devant SKYPE.

Dans la situation actuelle, nous devons tous avoir une seule et même priorité : faire en sorte que la Direction soit à l'écoute pour la gestion de cette crise. Comme vous pouvez le constater, ce n'est pas gagné d'avance, il y a du travail !

Nous devons avoir des engagements de la Direction concernant : les personnes fragiles, le télétravail ou travail à domicile pour tous, les outils de protections, la garantie du pouvoir d'achat des salariés et de nombreux autres points.

FO Banques BNP Paribas sera toujours présent dans les réunions se rapportant à la sécurité des salariés.

Ne restez pas avec vos questions, faites-nous remonter toutes vos interrogations



Smartphone



Internet

Luc André BRIOT
FO Banques BNP Paribas
150 rue du Faubourg Poissonnière 75010 Paris
Tél: 01 40 14 38 24

Mail paris_irp_delegation_nationale_force_ouvriere@bnpparibas.com



Facebook



Twitter

